

crease several times higher than that for the rest of Canada, the problems of over-population in several regions of the Territories are likely to intensify inducing among other things a desire to migrate. An essential aim therefore is to prepare and assist the native peoples to integrate into Canadian society whether North or South of 60°, in such a way that they can maintain their pride and cultural heritage.

THE STRATEGY FOR THE 70'S

1. The Approach

Northern development is a dynamic process involving people, resources and environment. Government seeks a deliberately phased blending of social and economic programs which shifts emphasis and financial allocations to meet circumstances such as:

- Imbalance perceived in the approach to development at any time;
- Disturbance caused by some external influence (for example a major oil discovery elsewhere might affect the economics of northern oil);
- Adjustment to a major innovation or event (pipeline or rail construction for example);
- Conditions in Canada's economy (balance of payments problems for example);
- Need to create employment and economic opportunities for the native peoples in particular.

The weight of policy emphasis varies with the intensity of government efforts in pursuit of the seven objectives. To illustrate, during the past two decades the emphasis has moved from defence to people programs, to resource development to ecological problems. Today there is a new requirement for shifting emphasis toward people programs but by a smooth adjustment of all programs rather than an abrupt change from one set (say resource-oriented) to another.

2. Priorities in the North

In this decade, given the

- National objectives in the North,
- Natural constraints of the North,
- Urgency of native people problems,
- Adverse effects of unsystematic development of non-renewable resources and energies in Canada,
- Government's other priorities for Canada,
- Limitation on government resources available for the North,

the Government's order of priorities in the North for the next decade will be:

- (i) To give rapid effect to the agreed guidelines for social improvement.
- (ii) To maintain and enhance the natural environment, through such means as intensifying ecological research, establishing national parks, ensuring wildlife conservation.
- (iii) To encourage and stimulate the development of renewable resources, light industries and tourism, particularly those which create job and economic opportunities for native northerners.
- (iv) To encourage and assist strategic projects (key to increased economic activity in the region or Territory with solid economic and social benefits) in the development of non-renewable resources and in

une croissance importante et que son économie sera très diversifiée. On pourra créer des emplois, tant dans l'industrie des ressources non renouvelables que dans celle des ressources renouvelables, pour les autochtones ayant reçu une formation et une préparation convenables; ceux qui sont peu enclins à choisir un travail rémunéré pourront s'adonner aux activités traditionnelles ou à des activités analogues qui découleront du tourisme, par exemple; de nombreux Indiens profiteront des avantages prévus dans les traités 8 et 11. En tant que groupe, les Indiens sont déjà mieux organisés pour traiter avec la société moderne avec laquelle ils sont en contact depuis un certain temps, mais ils auront tout de même besoin du genre d'aide proposé dans ce document.

Les Esquimaux (11,050 en 1970) sont dispersés dans les régions arctiques où les limitations naturelles sont très sévères. Une importante exploitation des richesses non renouvelables (Mary River dans l'île Baffin, par exemple) pourrait entraîner de nouvelles concentrations de population où, entre autres avantages économiques, la main-d'œuvre esquimaude ayant reçu une formation pourrait être employée. On pourrait améliorer encore plus les méthodes d'exploitation des ressources renouvelables. Pour des raisons économiques et culturelles, on pourrait donner plus d'ampleur au mouvement coopératif. On devrait encourager l'établissement d'associations représentant les Esquimaux, de même que celui de communautés viables. Les possibilités restreintes de développement économique dans certaines régions (le Keewatin, par exemple) et la croissance rapide de la population esquimaude (taux de croissance de 4 p. 100) pourraient stimuler la migration des mieux éduqués et des plus instruits vers des régions plus favorisées des territoires du Nord et du sud du Canada. Avant d'aborder de telles questions, peut-être importe-t-il d'abord de se défaire de certaines idées préconçues concernant les Esquimaux, du genre «les Esquimaux ne veulent pas abandonner leur traditionnel mode de vie nomade», «on peut les immuniser contre les nouvelles influences présentes dans le Nord», «ils sont incapables de s'adapter à la vie dans le Sud», etc. Certains Esquimaux ont manifesté un vif intérêt envers les aspects matériels de la société moderne et un certain empressement à s'y adapter. L'important est de trouver des façons de préserver l'amour-propre des Esquimaux, d'accroître leur dignité et de leur assurer des moyens de subsistance, principalement par une éducation et une formation professionnelle diversifiées. Essentiellement, il faut leur donner la mobilité et le libre choix.

Ce sont de tels buts que les mesures proposées dans ce document veulent promouvoir pour les autochtones. Puisque le taux de croissance de ces groupes est beaucoup plus élevé que dans le reste du Canada, les problèmes que posera la surpopulation dans plusieurs régions des territoires du Nord seront susceptibles d'intensifier, entre autre chose, le désir d'émigrer. Un des buts primordiaux est donc de préparer et d'aider les autochtones à s'intégrer dans la société canadienne, que ce soit au nord ou au sud du 60° parallèle, de telle sorte que leur culture première soit préservée.